



Soutien à l'enseignante suspendue pour une minute de silence en hommage aux victimes du génocide à Gaza

Pour avoir accepté d'observer une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement cette enseignante se retrouve suspendue et menacée de sanction par le rectorat.

Pour nos organisations, cette mesure de suspension brutale et les menaces de sanction à son encontre sont totalement inconcevables.

Nous demandons que cette enseignante soit réintégrée immédiatement et que toute poursuite soit abandonnée.

A Sens, devant le lycée de notre collègue injustement sanctionnée, nous étions des centaines rassemblés mercredi 28 mai.

Le « collectif des personnels soutiens des lycées Janot et Curie de Sens » y a lancé l'appel suivant : « Aujourd'hui, pour Gaza, pour la réintégration de notre collègue, nous appelons à la grève mardi 3 juin ! »

Nos organisations FO, FSU, SUD, CGT appellent à discuter de cet appel partout dès maintenant et seront aux côtés des collègues qui décideront la grève pour Gaza et notre collègue, et nous soutiendrons les initiatives décidées en ce sens.

Zéro sanction !

Arrêt des massacres !

Grève et rassemblement

MARDI 3 JUIN À 12H30

DEVANT L'INSPECTION DE SENS

24 cours Tarbé